



FRAPNA
Drôme

Rapport d'activité pour l'année 2014

Validé lors de l'assemblée générale du 27 mars 2015

FRAPNA Drôme • 38 Avenue de Verdun • 26000 VALENCE
Tél. : 04.75.81.12.44 • E-mail : frapna-drome@frapna.org • Site : <http://www.frapna.org/drome/>

La FRAPNA Drôme est une fédération d'associations et de citoyens qui agissent collectivement pour défendre un accès équitable et durable aux ressources, dans un environnement sain et une nature préservée.

Rapport d'activité 2014

38 ans

Le 16 mars 1977, le journal officiel mentionnait la déclaration en préfecture de la section Drôme de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature. La FRAPNA Drôme agit depuis sans relâche. Ses adhérents ont précisé une fois de plus leur raison d'agir lors de la dernière assemblée générale en mars 2014 : « *La FRAPNA est une fédération d'associations et de citoyens qui agissent collectivement pour défendre un accès équitable et durable aux ressources, dans un environnement sain et une nature préservée* ».

La fédération s'emploie à préserver le patrimoine naturel de la Drôme pour qu'il reste un bien commun géré durablement. Elle est confrontée aux spéculateurs qui s'approprient les ressources naturelles et s'enrichissent en créant parfois même la pénurie.

Dans ses orientations, la FRAPNA Drôme rappelle qu'elle s'engage, avec une démarche non violente, pour une réorientation de notre société et de nos modes de vie préservant environnement, nature et biodiversité.

En 2014, les membres de l'association ont continué à partager leur passion pour la faune la flore et les milieux, leur attachement à une qualité de vie et leur solidarité avec tous les hommes. Ils ont dénoncé les projets destructeurs et participé à créer des alternatives.

La feuille de route était claire depuis plusieurs années, puisque les assemblées générales entérinaient ces mots : « *Les urgences écologiques sont connues depuis plus de 50 ans, les solutions aussi. Nous sommes aujourd'hui dans le mur, le changement doit être immédiat. L'heure n'est plus aux débats et aux grands discours : la transition, c'est maintenant!* »

Un projet clarifié

Depuis 2013, les actions de la FRAPNA Drôme sont rangées dans 4 piliers :

- 1. Pour sortir de la boulimie énergétique.**
- 2. Pour considérer autrement la nature.**
- 3. Pour préserver l'eau, les terres agricoles et naturelles.**
- 4. Pour agir ensemble.**

Chaque action est dotée d'un objectif principal qui doit prendre en compte les autres objectifs de l'association dans un souci de cohérence et de vision globale.

L'organisation du projet de la FRAPNA Drôme à travers ses 4 piliers et ses sous-rubriques permet de décliner désormais toutes les communications de l'association : site Internet, *épines drômoises*, rapport d'activité annuel, compte rendu du conseil d'administration.

Organisation et méthode

La force de la FRAPNA Drôme, c'est la force de ses adhérents, indispensables, nombreux, et acteurs du projet associatif.

Les orientations confirment que cette structure associative départementale est un précieux outil.

Il permet de se rassembler, de s'organiser, de développer un discours audible et cohérent. La FRAPNA ne gagne jamais seule sur un dossier, elle imprègne toute la société qui agit et réagit.

Le mode d'action de l'association est identique pour tous ses projets. Elle vise à animer la démocratie sur les enjeux environnementaux :

- mutualiser l'information, la diffuser,
- réunir des groupes, animer leur mobilisation, leur fournir une logistique et une organisation,
- élaborer ensemble des positions pour participer au débat public,
- communiquer, former, informer.

En 2014, 793 personnes et 32 associations ont cotisé, mais ce sont finalement plusieurs milliers de sympathisants qui ont contribué aux objectifs de l'association.

En renforçant son fonctionnement citoyen et son ouverture, l'association accueillera-t-elle de nouveaux adhérents en 2015 ?

Un mode de financement qui n'oblige pas à se taire

Comment préserver l'espoir et la liberté de ce mouvement pour le bien commun? Il faut à l'association un mode de financement qui la maintienne en dehors du système « commercial », qui ne l'oblige pas à se taire, qui préserve sa créativité.

Dans les orientations, les adhérents affirment que la FRAPNA Drôme n'est pas un sous-traitant fonctionnant sur commande et doit désormais être reconnue, soutenue financièrement pour ses missions librement choisies d'animation citoyenne et pour son exercice de contre-pouvoir.

En 2014, comme l'avait souhaité l'assemblée générale et dans la continuité des textes adoptés depuis 2007, l'action s'est poursuivie pour que l'association dispose de moyens adaptés à son projet. Trois leviers ont été utilisés cette année encore:

- Demande exclusive de subventions sur la globalité de notre projet auprès de tous ses partenaires.
- Réduction des dépenses.
- Appel aux dons, à l'investissement bénévole.

« Soyons le changement que nous voulons voir dans ce monde » disait Gandhi.

La FRAPNA se transforme à l'image de la société qu'elle souhaite et recherche sans cesse une plus grande cohérence: ne plus gaspiller, développer des ressources locales citoyennes renouvelables, préserver la qualité de vie, générer du bonheur, de la convivialité.

I. Pour sortir de la boulimie énergétique

1) Sortir du Nucléaire

Historique

Au début des années 1960, la France réfléchit à la construction de réacteurs nucléaires... Au début des années 1970, EDF est autorisée à construire six premiers réacteurs nucléaires, deux à Fessenheim puis quatre à Bugey dans l'Ain. Le choc pétrolier de 1973 montre la fragilité énergétique de la France, qui accélère et développe la construction de centrales nucléaires. Le contrat programme de 1974 lancera en particulier la construction des centrales locales de Cruas (07) et du Tricastin (26), deux fois quatre tranches de 900 MWe exploitées par EDF. En 1977, la Drôme a, de plus, « la chance » de bénéficier du projet d'implantation de l'usine d'enrichissement d'uranium de Pierrelatte par EURODIF.

La centrale du Tricastin sera mise en service en 1980 et 1981, la centrale de Cruas en 1984 et 1985.

Les catastrophes de Tchernobyl en 1986 puis de Fukushima en 2011 viendront confirmer toutes les craintes exprimées par les anti-nucléaires particulièrement les militants à l'origine de la FRAPNA mobilisés contre Superphénix en 1977.

Dès sa création, la FRAPNA Drôme dénoncera l'engagement nucléaire français, et particulièrement l'impact et les dysfonctionnements de la centrale drômoise.

La FRAPNA Drôme est adhérente du réseau Sortir du Nucléaire, travaille depuis sa création avec la CRIIRAD et siège à la commission locale d'information du Tricastin.

La centrale du Tricastin a dépassé désormais les 30 années de fonctionnement. Elle est exposée au risque d'inondation et de séisme et est située à proximité de trois aéroports et dans un complexe nucléaire et chimique comprenant six sites Seveso.

Dès 2010, la FRAPNA Drôme demandait aux responsables la fermeture immédiate de cette centrale pour laquelle la probabilité d'accident grave n'arrête plus de croître.

En 2013, une présence anormale de Tritium a été détectée dans les eaux souterraines sous le réacteur, sans que l'origine ne puisse être identifiée.

Pour la FRAPNA Drôme, cette fermeture est plus que jamais prioritaire, elle met en cause notre survie...

Actions 2014

Dépôt de plainte contre EDF (Electricité de France) :

A la suite du réseau Sortir du Nucléaire et avec l'association SDN 26/07, la FRAPNA Drôme a porté plainte en 2014 pour exploitation du centre nucléaire de production d'électricité du Tricastin en violation du code de l'environnement et de la réglementation relative aux installations nucléaires de base.

AREVA-Socatri condamnée en cassation :

Mardi 26 novembre 2013, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi déposé par Socatri après sa condamnation pour pollution des eaux à la suite d'une importante fuite d'uranium survenue en juillet 2008 à l'usine du Tricastin (suite à une fuite au niveau du système de rétention d'une cuve, déversement de 74kg d'uranium dans les cours d'eau contaminant les eaux superficielles). Areva-Socatri a été reconnue coupable du délit de pollution des eaux, en plus de sa condamnation pour retard dans la déclaration d'incident. Elle est condamnée à payer une somme d'un total de plus d'un demi-million d'euros : 300 000 euros d'amende et 230 000 euros de dommages et intérêts soit 160 000 euros à l'ensemble des associations (FNE et réseau Sortir du Nucléaire) et 70 000 euros aux particuliers.

Pompage d'AREVA dans la nappe à Pierrelatte :

La société AREVA NC a soumis une autorisation de pompage à l'enquête publique sur la commune de Pierrelatte au mois d'octobre 2014. Le projet consiste à prélever l'eau dans la nappe alluviale du Rhône à raison de 1000 m³/h, puis à la rejeter en aval, dans le cours d'eau la Mayre Girarde au niveau de la plateforme d'AREVA du Tricastin. En commission départementale des risques technologiques, dans sa réponse à l'enquête publique publiée sur son site internet et dans un article des *épines*, la FRAPNA Drôme a dénoncé cette enquête publique qui ne porte pas sur une autorisation de pompage et de rejet mais sur une proposition d'AREVA pour essayer de repousser les conséquences d'une pollution grave.

FBFC :

À l'intérieur de l'établissement FBFC Romans, le transfert de matières fissiles d'un atelier à un autre peut notamment être réalisé à l'aide de bouteillons. Les matières fissiles peuvent se présenter sous une forme humide ou sèche. En 2012, il a été constaté qu'un nombre important de bouteillons de matières humides ne respectaient pas les règles d'identification, d'entreposage et de transfert interne qui leur sont applicables. Le réseau Sortir du

Nucléaire a déposé une plainte en 2013 classée sans suite. Depuis, les incidents se sont multipliés en 2013 et 2014. La FRAPNA Drôme, membre de la CLI FBFC, a alimenté le dossier instruit par le réseau Sortir du Nucléaire pour déposer avec la FRAPNA Drôme et SDN 26/07, une citation directe afin de passer outre la décision du procureur et obtenir une condamnation significative de la FBFC. Cette affaire devrait être traitée en mars 2015.

Exploitation d'une installation au Tricastin par AREVA NC :

Lors du CODERST de décembre 2014, il est proposé d'actualiser les prescriptions applicables à une installation exploitée par AREVA NC sur le site de Tricastin. L'arrêté préfectoral de 1991 permettant le fonctionnement de cette usine comporte des incohérences de calculs d'activité associée aux quantités d'uranium présentes... La FRAPNA Drôme interpelle l'Autorité de Sûreté Nucléaire : pourquoi cette installation est-elle une installation classée et non une installation nucléaire de base ? Comment peut-on encore envisager d'autoriser des rejets dans l'environnement déjà très impacté du Tricastin (voir plus haut) ?

Réseau Sortir du Nucléaire :

La FRAPNA Drôme contribue au Réseau Sortir du Nucléaire et diffuse ses actions (stop au rafistolage en novembre). Un administrateur a assisté aux différentes réunions et a représenté notre association locale. Fin 2014, des solutions ont pu être envisagées pour que le Réseau continue à exister, trouve une organisation pour dépasser les conflits internes.

Animations locales :

La FRAPNA a mis en place une conférence autour de la prolongation des réacteurs nucléaires, avec les associations partenaires (CRIIRAD), le 19 janvier 2014 dans le cadre de la semaine de l'écologie au quotidien autour du film « Welkome to Fukushima ».

SDN 26/07, association locale adhérente de la FRAPNA Drôme et membre du conseil d'administration, aura contribué à animer le débat sur le nucléaire en Drôme Ardèche tout au long de l'année : réunion mensuelle au siège de la FRAPNA, présence régulière à l'entrée du marché de Valence, opération pour l'extinction des lumières dans les locaux professionnels, journée du 29 mars 2014 à Valence « Tchernobyl-Fukushima : plus jamais ça », chaînes humaines, dénonciation de l'exercice de crise...

Communication :

Site : www.frapna-drome.org/index.php/energies/nucleaire

Ces dossiers ont fait l'occasion de plusieurs communications en direction des adhérents et ont alimenté le site Internet.

Chaque numéro des *épinés drômoises* comporte un dossier sur le nucléaire alimenté par la FRAPNA Drôme ou ses partenaires. La revue diffuse aussi les dates des rendez-vous et les dernières informations sur ce dossier.

Printemps 176 : Drôme Vaucluse, Ardèche, welcome to fukushima. L'histoire, racontée par SDN 26/07 de l'exercice pour tester l'efficacité des mesures envisagées en cas de crise nucléaire au Tricastin

Été 177 : Un article décrivant l'état des centrales françaises et particulièrement celle du Tricastin après 34 années de fonctionnement.

Automne 178 : Plus le nucléaire se développe, plus il génère des déchets dangereux, encombrants et ingérables... Une seule solution, sortir du nucléaire !

Hiver 179 : Comment AREVA dissimule son incapacité à gérer une pollution sans précédent...



176 welcome to fukushima.pdf



177 Stop au rafistolage et chaîne déchets nucléaires mi



178 Gestion des



179 AREVA coup de pompe.pdf

Perspectives

La FRAPNA Drôme communiquera sur l'urgence d'arrêter la centrale du Tricastin et les activités nucléaires concentrées en Drôme. L'association continuera à travailler avec ses partenaires. Elle agira surtout pour que le débat soit porté par toute la société, au-delà du cercle des antinucléaires. D'autres réseaux, les consommateurs, les amis des plantes et des oiseaux, les sportifs, les professions médicales etc. doivent se saisir du dossier pour que notre société sorte du nucléaire, absurdité écologique et économique qui nous met en danger immédiat.

2) Stopper les recherches de gaz de schiste

Historique

Depuis février 2011, la FRAPNA Drôme participe avec les collectifs de la Drôme et d'autres départements opposés aux recherches et à l'exploitation des huiles et du gaz de schiste à toutes les actions permettant d'exprimer cette opposition.

Actions 2014

En 2014, elle a continué à être présente aux coordinations nationales de ces collectifs : 25-26 janvier à Valence, 5-6 avril à Merlieux et Fouquerolles (Aisne) et 2-3 novembre à Lyon.

Elle a été présente à la journée du Global Frackdown 3 le 11 octobre à Narbonne.

Communication

Site : <http://www.frapna-drome.org/index.php/energies/gaz-de-schiste>

Les *épines drômoises* et le site internet de la FRAPNA ont permis de relayer l'information. Le sujet aura été abordé en particulier dans les brèves des numéros 176 et 178.

Perspectives

Le tribunal administratif de Cergy Pontoise n'a pas encore pris sa décision sur le recours déposé par Total contre l'abrogation de l'autorisation de recherches de gaz de schiste dite de « Montélimar ». La demande de recherches dite des « Préalpes Sud » (Drôme, Hautes-Alpes, Savoie, Isère) déposée le 11 janvier 2011 n'a toujours pas fait l'objet d'une décision ministérielle. La FRAPNA s'en inquiète et suit le dossier.

La réforme du code minier, en chantier depuis 2010, n'a pas encore abouti. En 2015, nous dénoncerons le projet de loi « pour la croissance et l'activité » dite loi Macron qui facilitera les modalités d'instruction des demandes de recherches de gaz de schiste.

Le lobby pétrolier est très actif auprès des parlementaires européens et français. Engagés avec les collectifs, nous continuerons à surveiller leur travail, en particulier tous les amendements déposés lors de l'élaboration des directives et lois.

Enfin la FRAPNA Drôme sera vigilante sur les demandes d'autorisations de recherches de gîtes géothermiques qui pourraient dissimuler la recherche du gaz de schiste (voir plus loin).

3) Refuser les mégacentrales biomasse

Historique

Le département de la Drôme avait décidé de valoriser les rejets thermiques de la centrale de Tricastin en 1979. Cette opération a permis l'installation de quelques entreprises localement (serres, ferme aux crocodiles) mais ses dysfonctionnements auront surtout coûté plus de 44 millions d'euros aux contribuables drômois ! Une centrale

biomasse sera mise en place pour remplacer la production d'eau chaude assurée par l'usine d'enrichissement d'uranium Georges Besse 1. Cette nouvelle idée viendra s'ajouter à la pile des erreurs précédentes avec, encore une fois, des conséquences écologiques et économiques graves. Nous avons dénoncé la centrale de cogénération biomasse de Pierrelatte et les projets similaires destructeurs dans les départements voisins. Malgré nos multiples alertes auprès des responsables et des associations, nous n'avons pas pu bloquer la mise en fonctionnement de celle de Pierrelatte en décembre 2012.

Actions 2014

La FRAPNA Drôme a fait un premier bilan de fonctionnement de cet équipement. Fin 2014, l'installation présente des problèmes techniques toujours non résolus. Elle n'a pas atteint sa capacité maximale mais déjà comme nous le craignons, des coupes à blanc anarchiques pour l'alimenter ont été réalisées. Il est difficile d'en faire un inventaire précis. Une coupe à blanc a même saccagé des parcelles de la Réserve Naturelle Nationale des Ramières.

La FRAPNA est intervenue auprès du maire de Pierrelatte pour dénoncer le fonctionnement déplorable de l'entreprise qui déchiquette le bois pour alimenter la centrale (poussière dans les habitations voisines, déchets verts issus d'une déchetterie en état de décomposition...).

La FRAPNA participe au mouvement de lutte contre la mégacentrale de Gardanne. Il faut continuer à dénoncer l'utilisation du bois énergie pour la production d'électricité.

Communication

Site : www.frapna-drome.org/index.php/energies/megacentrales-biomasse

Un dossier détaillé est disponible sur le site Internet de la FRAPNA Drôme. Les *épinés drômoises* auront rappelé les problèmes dans un article du numéro de printemps 176 « menace sur la forêt ».



176 menace sur la forêt.pdf

Perspectives

La FRAPNA dénoncera l'impact des coupes rases sur l'environnement drômois. Ces coupes seront à surveiller face à une demande forte provoquée par la centrale de Gardanne. L'association rappellera au Conseil général de la Drôme ses engagements à ne pas subventionner le manque à gagner de la Société Coriance. Celle-ci déclare dans un communiqué du 12 mars 2015 que la société AREVA lui aurait livré une centrale à co-génération biomasse défectueuse !

4) Refuser la géothermie à très grande profondeur

Actions 2014

En décembre, des enquêtes publiques ont eu lieu sur deux demandes d'autorisations de recherches de gîtes géothermiques à basse température sur des communes des agglomérations de Valence et Montélimar. La FRAPNA a constitué un groupe de travail sur ce dossier. Après avoir eu une réunion téléphonique avec un des responsables de la Société FONROCHE géothermie qui porte ces projets, le groupe de travail a déposé des courriers auprès des commissions d'enquêtes.

Cette société serait-elle le cheval de Troie des industriels qui veulent chercher du gaz de schiste ? Les couches géologiques visées sont les mêmes et les techniques sont équivalentes (camions sismiques...).

Communication

Site : <http://www.frapna-drome.org/index.php/energies/geothermie>

Les adhérents ont été mobilisés et la FRAPNA a adressé un courrier aux communes concernées pour demander des réunions publiques d'information. Un article a été publié dans les *épinés drômoises* en décembre 2014 : « le sous-sol drômois et ardéchois convoité ».



179 le sous-sol
drômois et ardéchois

Perspectives

Les adhérents de la FRAPNA Drôme étudieront les rapports d'enquête et continueront à agir tout au long de la procédure d'autorisation (CODERST, arrêté préfectoral). Les projets de géothermie doivent répondre à des besoins locaux de chaleur et exclure la production d'électricité dont les rendements sont dérisoires.

5) Limiter l'impact des déplacements

Historique

La FRAPNA Drôme est investie depuis son origine dans le changement indispensable à mettre en place pour réduire l'impact de nos déplacements. La FRAPNA Drôme aura participé à mettre en place d'autres manières de pratiquer le tourisme et la fréquentation de la nature (opérations « la nature sans ma voiture » et « petits gestes grand changement »). Elle participe à la lutte pour le maintien du réseau ferroviaire, fréquence et desserte, travaille au développement du vélo avec l'association adhérente Roulons en Ville à Vélo, a proposé le covoiturage avec Ecovoiturons, a contribué aux débats publics sur les autoroutes drômoises, participe à l'association Air Rhône-Alpes pour le contrôle de la qualité de l'air... Chaque année, la FRAPNA communique pour dénoncer l'image et l'impact du rallye Monte-Carlo en Drôme Ardèche.

Actions 2014

Pour renforcer le travail de la FRAPNA Drôme pour le développement des trains régionaux, les adhérents ont rappelé la position de l'association et le fonctionnement des comités de ligne dans les *épinés* 178. Dans le même numéro, la FRAPNA a fait une synthèse des rapports de l'association Air Rhône Alpes pour faire connaître l'état du « bol d'air drômois ».



178 trains
régionaux.pdf



178 bol d'air
drômois.pdf

Site : <http://www.frapna-drome.org/index.php/energies/limiter-l-impact-des-deplacements>

Perspectives

Dans son rapport annuel, l'association régionale air Rhône-Alpes pointe la pollution dans la vallée du Rhône et dans les villes drômoises. Les adhérents de la FRAPNA Drôme continueront donc à se mobiliser pour le développement des modes de déplacement doux et une amélioration de la proposition en transports collectifs.

6) Trouver des solutions : NégaWatt, centrales citoyennes...

Historique

La FRAPNA Drôme s'est engagée depuis son origine à dénoncer l'impact des différents modes de production centralisée de l'énergie, particulièrement du nucléaire. La plus vertueuse des énergies est celle que l'on ne consomme pas. Avec ses opérations « petits gestes grand changement », l'association appelle à trouver des alternatives collectives et individuelles pour sortir de la boulimie et produire l'énergie localement. Le fournisseur en électricité des locaux de la FRAPNA est depuis plusieurs années Enercoop.

Communication

Site : <http://www.frapna-drome.org/index.php/energies/solutions>

Les *épines* ont rendu compte des formations Docteur Watt dans le numéro 176 du printemps : « Dr Watt, une chasse gagnante ». Dans le même numéro, la revue a fait la promotion des projets de centrales villageoises photovoltaïques dans les Baronnie.

La FRAPNA a participé à Valence et à Nyons aux recensements des éclairages nocturnes des bâtiments non-résidentiels contrevenant à la législation de juillet 2013.



Dr Watt et centrales photovoltaïques.pdf

II. Pour considérer autrement la nature

1) Abolir la chasse de divertissement

Historique

La FRAPNA Drôme a toujours dénoncé l'organisation de la chasse française qui échappe à la démocratie. Grâce à une législation ancienne leur donnant, pouvoir et financement, les chasseurs s'approprient la faune sauvage et la nature pour leur seul plaisir. L'impact de leur pratique est nié : prélèvement excessif sur certaines espèces en voie de disparition (Tétràs Lyre), prédation sans considération pour l'équilibre des écosystèmes, destruction des habitats lors des battues, circulation motorisée dans la nature et surtout insécurité pour tous les promeneurs pendant les périodes d'ouverture.

Les chasseurs disposent d'une capacité de mobilisation et d'un pouvoir d'influence : aucun responsable politique ne prend le risque de les affronter. Ils sont donc confortés dans leur position, autorisés à faire du prosélytisme dans les écoles, renforçant leur image trompeuse de gestionnaires responsables de la nature.

Il s'agit pourtant d'une petite minorité masculine vieillissante qui s'empare d'un bien commun au détriment de l'intérêt général et tente d'imposer ses valeurs archaïques, guerrières et patriarcales. La FRAPNA Drôme appelle à résister, à se rassembler, à libérer la parole de la majorité, à renforcer son argumentaire et à agir.

Depuis 1985, la FRAPNA propose d'aider ceux qui veulent faire sortir leur terrain de la chasse (procédure et pancartes mises à disposition). En 2012, l'association a publié le manifeste contre la chasse de divertissement qu'elle continue à diffuser.

La FRAPNA Drôme, bien que très minoritaire, continue à participer à la Commission départementale Chasse et Faune Sauvage, CDCFS, qui définit les plans de chasse.

Actions 2014

Sortir ses terrains de la chasse : La FRAPNA Drôme a pu accompagner 5 propriétaires pour les aider à sortir leur terrain de la chasse. Une centaine de pancarte « réserve de chasse » ont été vendues au cours de l'année pour équiper différents espaces.

Abolir la chasse de divertissement : Le manifeste pour l'abolition de la chasse de divertissement a été diffusé dans les animations de l'association et auprès de tous les partenaires. La FRAPNA Drôme a demandé aux autres associations du réseau FRAPNA d'adopter sa position. L'association au sein du collectif « non aux chasseurs dans les écoles », refuse que les établissements scolaires fassent la promotion d'une pratique détruisant la nature.

Opposition au schéma de gestion cynégétique : La FRAPNA Drôme a travaillé avec la LPO Drôme pour réagir au projet de Schéma départemental de gestion cynégétique de la Drôme 2014-2020 élaboré par la Fédération de Chasse 26. Ce travail n'a pas été pris en compte et le préfet l'a approuvé. Ce schéma n'est que le catalogue des demandes des ACCA sans tenir compte des caractéristiques et des évolutions des populations d'animaux sauvages. Alors que la réglementation européenne impose une étude d'incidence pour toutes les activités ayant un impact sur les zones Natura 2000, le schéma de gestion cynégétique ne respecte pas cette règle. Pour aller plus loin, la FRAPNA portera cette affaire devant les juridictions concernées dès qu'elle aura renforcé son réseau, son équipe et ses moyens financiers.

Protection des espèces : La FRAPNA Drôme avec son avocate continue à ester en justice contre les braconniers détruisant des espèces protégées.

Commission : La FRAPNA Drôme a été présente à toutes les CDCFS. Son représentant soutient courageusement les positions de l'association ; il a subi parfois des attaques personnelles que nous avons dénoncées.

Comptage : La FRAPNA participe au comptage chamois organisé par le Conseil général en forêt de Saou. Ce sera la dernière année si les connaissances que nous amènent le comptage ne sont pas prises en compte pour limiter le plan de chasse. Un courrier a été envoyé au Conseil général pour rappeler que la vocation de la FRAPNA n'est pas de compter, mais bien de protéger...

Information au public : Lors de la journée du chamois en Drôme, les naturalistes ont pu faire partager leur plaisir à observer la faune sauvage et dénoncer l'impact de la chasse sur le comportement des chamois (distance de fuite en augmentation).

Communication

Site : <http://www.frapna-drome.org/index.php/nature/chasse/abolir-la-chasse-de-divertissement>

Des communiqués ont été diffusés dans la presse et dans les *épinés* pour faire connaître notre position face au schéma départemental de gestion cynégétique.



178 chasse drômoise sans limite.pdf



179 Comptage chamois Saou.pdf



Communiqué chasse 1 juillet 2014.pdf

Perspectives

L'ensemble de nos actions seront poursuivies.

Nous développerons le réseau des associations se mobilisant contre la chasse de divertissement, les autres FRAPNA particulièrement. Nous travaillerons à mobiliser les organisations qui ne tolèrent plus l'insécurité durant la période de chasse.

Nous communiquerons sur l'organisation de la CDCFS.

2) Favoriser la biodiversité

Historique

Depuis sa création, les actions de la FRAPNA Drôme ont toujours été centrées sur la préservation de la Nature. La revue *les épinés drômoises* sort pour la première fois en 1984 et témoigne de toutes les actions de l'association pour inventorier, mettre en valeur et protéger... Dès cette année, la FRAPNA observe les passages des migrateurs à l'Escrinet et dénonce le carnage des chasseurs sur les cols ardéchois. En 1985, elle participe à recenser les espèces végétales protégées du département, puis met en valeur la population de Tétràs Lyre. En 1987, l'association est à

l'origine de la création de la réserve naturelle des Ramières de la Drôme. En 1988, la FRAPNA lance une campagne pour empêcher la disparition du chamois drômois dont la population subit une pression de chasse excessive.

En avril 1988, René Martina écrit dans les *épinés* un article intitulé « si la FRAPNA n'existait pas... » Dans les actions initiées puis souvent portées par l'association, il énumère déjà : la réserve des Ramières ; la réserve des hauts plateaux ; la réserve de chasse de Printegarde, de la Roche-de-Glun, de St Nazaire-en-Royans et la Vanelle ; la protection de plusieurs rivières contre des micro-centrales ; l'aménagement de plusieurs gravières en étangs ; des aires de rapaces en danger mises sous surveillance ; la réintroduction des marmottes, bouquetins et vautours fauves....

En 1989, la FRAPNA sera au centre de la mobilisation pour la préservation de la forêt de Saou en un espace naturel ouvert au public, en 1993 elle luttera pour la sauvegarde des arbres d'Ambel. Défendant la place du lynx puis du loup, la FRAPNA milite pour une cohabitation indispensable avec les grands prédateurs. Défendre la biodiversité, c'est aussi considérer toute la chaîne du vivant : au rythme des travaux de ses adhérents, la FRAPNA fait connaître les serpents, les amphibiens, les micromammifères, les rapaces nocturnes...

Actions 2014

Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) : dans le cadre de l'enquête publique, la FRAPNA a fait part de ses observations et demandes. Il a été approuvé conjointement par le Préfet de Région le 16 juillet 2014 et le Président du Conseil régional Rhône-Alpes le 19 juin 2014.

Le loup : depuis le retour naturel du loup dans la Drôme, la FRAPNA a contribué à chercher les conditions de la coexistence. Pour faire oublier un contexte économique difficile, les responsables de l'Etat français auront multiplié les propos et décisions démagogiques en 2014. Le loup est un exutoire. Les associations se sont mobilisées contre l'arrêté interministériel donnant à des chasseurs la possibilité de tuer des loups au cours de battues ou à l'affut dans le cadre d'autorisation de prélèvements. Une réunion au siège de la FRAPNA Drôme aura permis une coordination des associations du SE de la France en décembre. Notre association a relayé et diffusé les communications de France Nature Environnement qui a refusé de continuer à travailler dans le cadre du « groupe national loup ».

Denez L'Hostis, président de FNE : « l'Etat doit s'engager clairement sur le fond au lieu de naviguer selon les pressions et énoncer pour toutes les parties prenantes les conditions d'une présence pérenne de l'espèce... »

Valoriser la nature ordinaire :

En 2014, les *épinés drômoises* ont mobilisé les naturalistes pour élaborer 4 dossiers sur la nature ordinaire. L'objectif est de recenser les connaissances du département, puis transmettre au public cet intérêt pour cette faune et cette flore que nous côtoyons régulièrement mais que nous détruisons abusivement sans les connaître. Favoriser la biodiversité, c'est savoir prendre en compte l'importance de toutes les espèces.

- Au printemps trois dossiers ont décrits les orchidées drômoises, les plantes mellifères ou nectarifères, et plusieurs plantes du coin des trottoirs.
- Pour le numéro d'été, mobilisation générale pour observer et connaître les araignées. Si de nombreux adhérents se sont passionnés, beaucoup de lecteurs ont été repoussés par la photo de couverture présentant l'Epeire à 4 points en gros plan.
- Au mois d'octobre, les micromammifères sont venus se mettre au chaud dans la revue : souris, musaraignes et rats étaient à la fête. Ce dossier aura occasionné un travail sur les pelotes de réjection.
- Pour l'arrivée de l'hiver, les baies colorient le paysage et font la joie des oiseaux. Utilisons les espèces locales et jouons la variété...

Protection des arbres en ville :

- **A Nyons :** le 10 juin 2014, le maire de Nyons a accordé un permis de construire un immeuble sur la propriété dite « Villa Alsace » en centre ville. Ce projet prévoyait l'abattage d'une trentaine d'arbres d'essences diverses constituant un véritable arborétum. Alertée par des adhérents, la FRAPNA a déposé un recours gracieux et a obtenu le retrait du PC. Mais le promoteur ne désarme pas.

- **A Mirabel aux Baronnie** : des adhérents ont dénoncé le projet de la mairie d'abattre des platanes centenaires qui « gêneraient » la réalisation d'un parking au cœur du village ancien et dans le périmètre de protection d'un monument inscrit. La FRAPNA a alerté l'Architecte des Bâtiments de France. Le projet est pour le moment gelé.

- **Square Rémy Nicolas à Montélimar** : Suite à l'enquête publique de révision du PLU, la FRAPNA a obtenu le maintien de l'espace boisé classé sur ce square. La commune ayant illicitement transformé cet espace en parking, la FRAPNA a porté plainte et a obtenu que la municipalité replante un nombre d'arbres équivalent à celui des arbres abattus avant le 29 janvier 2016.

Communication

Site : <http://www.frapna-drome.org/index.php/nature/favoriser-la-biodiversite>



176 Méllifères.pdf



176 Messicoles.pdf



176 Orchidées
drômoises.pdf



176 Plantes des
bords des trottoirs.pdf



177 Araignées.pdf



178
Micromammifères.pdf



179 Baies pour les
oiseaux.pdf



179 Le loup
chemine.pdf

Perspectives

La FRAPNA Drôme continuera à lutter pour défendre la cohérence écologique afin de limiter l'effondrement de la biodiversité. Inventaire, valorisation des milieux et des espèces, protection seront mis en œuvre au rythme de la mobilisation des adhérents. Les adhérents de la FRAPNA exigeront que les ensembles urbains intègrent la nature préservant des milieux variés et des corridors, et particulièrement les zones humides. Les adhérents continueront à dénoncer la pollution lumineuse et veilleront à la protection et au respect des vieux arbres. 4 dossiers naturalistes dans les *épines* permettront d'inventorier milieux et espèces, puis de communiquer sur la biodiversité départementale.

3) Mutualiser nos connaissances : mardis naturalistes, inventaires...

Historique

Depuis sa création, la FRAPNA Drôme a valorisé les compétences des adhérents naturalistes et fait partager au plus grand nombre connaissances et enjeux de la protection de la biodiversité. L'information et l'éducation d'un public est la priorité de l'Association qui affirme sa volonté de mutualiser les connaissances, de former les adhérents, de sensibiliser les élus... Journées du patrimoine naturel, fête de la nature, journées tête en l'air, 24h naturalistes, mardis naturalistes, agenda des sorties proposent depuis de nombreuses années des rendez-vous que l'association reconduit au rythme de l'investissement des adhérents.

Actions 2014

Journée Tête en l'air : portée par le groupe des adhérents se retrouvant régulièrement dans le cadre des mardis naturalistes, elle a eu lieu au port de l'Épervière de Valence le 16 mars.

24h Naturalistes de Montréal les Sources les 7 et 8 juin : pour sa 14^{ème} édition, la FRAPNA a investi cette petite commune de la vallée de l'Eygues. Les prospections naturalistes ont été menées par une trentaine de bénévoles et une soirée publique a permis de présenter les espèces observées (environ 850) afin de sensibiliser les habitants de la commune. Une synthèse sera remise à la commune et alimentera la connaissance du secteur pour le parc des Baronnie.

Conférences pour le public : deux conférences ouvertes ont été organisées. Le 31 janvier à Valence, dans le cadre de la semaine de l'écologie au quotidien, la biodiversité drômoise a été mise en valeur à travers sa description dans les 175 numéros des *épinés* déjà parus. Lors de la fête de la nature le 24 mai, en partenariat avec la médiathèque « la Passerelle » de Bourg-lès-Valence, ce sont les plantes indispensables aux abeilles qui ont été valorisées lors d'une présentation en salle puis une boucle sur les espaces voisins.

Fête de la Nature du 21 au 25 mai : en plus de la conférence du 24 mai, la FRAPNA a organisé cinq animations pour faire connaître au public les plantes des bords du trottoir, un jardin favorisant la biodiversité, les chants d'oiseaux au bord du Rhône et les multiples espèces d'orchidées des Monts du Matin.

Journées du Patrimoine du 20 et 21 septembre : en partenariat avec le service du patrimoine de l'agglomération de Valence, la FRAPNA a organisé 2 visites commentées du parc des Trinitaires. Une trentaine de valentinois ont découvert les richesses de ce parc qui semble menacé sous sa forme actuelle.

Observations des chamois et des bouquetins : le 19 octobre à Sainte Eulalie en Royans, les naturalistes auront mis à disposition jumelles et documentation pour observer bouquetins et chamois.

Mardis naturalistes :

- Le 18 mars : identification des oiseaux de passage dans la Drôme ;
- Le 24 juin : séance de détermination suite aux 24h naturalistes de Romans ;
- Le 14 octobre : identification des araignées ;
- Le 18 novembre : micro mammifères drômois.

Réponses à diverses sollicitations des adhérents ou du public : en 2014, la FRAPNA a répondu à 17 questions du public concernant la faune sauvage. Par mail ou par téléphone, l'association aura contribué à identifier des espèces, à récupérer et faire soigner des animaux, à mettre en relation le public avec les bons interlocuteurs.

Communication

Site : <http://www.frapna-drome.org/index.php/nature/mutualiser-nos-connaissances>



176 Tête en l'air.pdf



176 Fête nature.pdf



178 Journée chamois.pdf

Perspectives

En 2015, les 24h Naturalistes seront organisées à Saillans. L'opération Tête en l'air aura lieu le 29 mars. Toutes les animations 2014 seront reconduites avec l'implication des adhérents. Pour toucher un public encore plus nombreux, les partenariats avec d'autres organisations seront développés.

III. Pour préserver l'eau, les terres agricoles et naturelles

1) Comprendre les enjeux de l'aménagement du territoire

Historique

Peu de citoyens ont conscience des enjeux des schémas d'aménagement du territoire et des documents d'urbanisme.

L'analyse des demandes de renseignement et des alertes émanant d'habitants de nombreuses communes auprès de la FRAPNA Drôme montre une absence d'information et souvent un désarroi face à des projets d'aménagement. La plupart du temps ces demandes arrivent tardivement, quand les projets sont proches de la phase de réalisation.

Les citoyens s'intéressent aux projets qui les concernent directement. Nous devons leur expliquer que ces projets s'inscrivent souvent dans une démarche globale (élaboration d'un SCot ou d'un PLU) et qu'ils doivent s'informer et réagir très en amont.

« Quelle place laisserons-nous à la nature et aux terres agricoles face aux besoins de l'habitat, des industries des commerces et des transports ?

Comment dans les années à venir allons-nous « Respirer, boire, manger, habiter, circuler » ?

Ces choix doivent être l'affaire de tous car ils déterminent l'avenir de notre environnement.

Pour cela, il faut sensibiliser, informer, former les citoyens pour qu'ils s'en emparent.

Actions 2014

Le livret, supplément à la revue *Épines drômoises* intitulé : « Respirer ? Boire ? Manger ? Habiter ? » construit en 2012, permet d'introduire et d'expliquer toutes nos contributions techniques au schéma d'aménagement du territoire. Ces contributions, parfois rébarbatives, sont ainsi argumentées et mises en relation avec les préoccupations du public et les objectifs de notre association.

Le 15 novembre 2014 la FRAPNA a organisé une formation des adhérents du Sud- Drôme sur les enjeux de l'élaboration d'un PLU.

50 fiches alertes posant des problèmes touchant à l'aménagement du territoire auront trouvées des réponses à partir du livret,

Ce livret a été diffusé dans toutes les animations de l'association, parfois mis à disposition sous des posters extraits de l'exposition.

Communication

Site : <http://www.frapna-drome.org/index.php/preserve-eau-terres/amenagement-du-territoire>

Dans les *épines drômoises* 177, la FRAPNA reprend l'objectif du livret pour éclairer ses contributions dans le cadre des consultations pour différents schémas d'aménagement du territoire



177 Respirer Boire
Manger.pdf

Perspectives

Le gouvernement a lancé le chantier de la simplification du Code de l'urbanisme. Il permettra le raccourcissement des délais d'instruction des dossiers et de recours contre les autorisations et la généralisation de la non-réponse de l'Etat qui vaut accord tacite. La FRAPNA devra agir encore plus rapidement pour faire comprendre l'enjeu des décisions aux citoyens et les aider à s'exprimer lors des consultations.

2) Préserver l'eau, les terres agricoles et naturelles

Historique

En mai 1984, dans le numéro 1 des *épines drômoises*, Roger Mathieu alertait déjà contre la disparition des terres agricoles et naturelles. 30 ans plus tard, le problème s'est encore accru et la disparition des terres agricoles ne faiblit pas. La position votée en assemblée générale en 2012 : « plus 1 m2 de terre agricole constructible » est défendue par la FRAPNA dans les projets de révision des PLU et lors de ses prises de positions sur des projets divers d'aménagement.

Actions 2014

La préservation des terres agricoles et naturelles devrait être assurée par les documents d'urbanisme. Mais ce n'est pas toujours le cas. Les élus continuent à vouloir accueillir de nouveaux habitants en créant de nouveaux lotissements, de nouvelles zones d'activités et commerciales sans cohérence intercommunale. La problématique de la ressource en eau n'est jamais prise en compte.

CDEA et CDNPS : la FRAPNA participe à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites et à la Commission départementale d'orientation agricole. L'association a rappelé sur tous les dossiers l'obligation de disposer de ressources en eau pérenne et a exigé la préservation de toutes les terres agricoles.

Le SCOT du Grand Rovaltain Ardèche-Drôme : dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées et concertées, la FRAPNA a envoyé le 29 juillet un courrier de demandes et d'observations. Son appréciation : *« nous considérons que vouloir augmenter la population du territoire de 0,8% n'est pas une gestion durable et économe de la ressource en eau. Le scénario retenu de la mobilité durable est irréaliste car elle entérine la prépondérance de la voiture individuelle, d'où la saturation des infrastructures et une pollution atmosphérique importante. Le scénario retenu répartissant la construction de logements nouveaux ainsi qu'il le prévoit entre villes et bourgs centres / villages nécessitera de coûteux investissements financiers pour le renforcement et le prolongement des réseaux urbains. Dans un contexte d'urgence écologique où le réchauffement climatique est une réalité, où les pollutions ne diminuent pas, le scénario retenu avec toutes ses déclinaisons ne répond pas aux enjeux »*.

Le PLU de Montélimar : il a programmé la disparition de 196,5 ha de terres agricoles, ce qui est supérieur aux 163 ha disparus entre 2001 et 2012. En particulier il prévoit la création d'une nouvelle zone commerciale de 37 ha au Nord Est de la commune en pleine zone agricole. Les adhérents de la FRAPNA ont fait part de leur opposition lors de l'enquête publique, mais comme le préfet avait donné un avis favorable sur ce PLU notre avis n'a pas été pris en compte.

Notre association a donc engagé auprès du tribunal administratif deux recours : un demandant l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant l'ouverture à l'urbanisation de la future zone commerciale et un second demandant l'annulation du PLU.

Le PLU de Moras en Valloire : la commune n'ayant pris en compte aucune de nos observations formulées lors de l'enquête publique, nous avons donc déposé auprès du Maire un recours gracieux le 14 avril 2014 lui redemandant :

- la suppression d'un secteur Ns permettant l'aménagement d'un parc de loisirs dans une ZNIEFF de type 1, ce qui n'est pas compatible avec le SCOT.
- Le rétablissement des EBC supprimés.
- La suppression d'une future zone d'activité située dans une zone répertoriée comme zone humide.

Le maire nous ayant répondu défavorablement, nous avons engagé un recours en annulation du PLU auprès du tribunal administratif.

Le PLU de Saint Donat : la commune n'ayant pas pris en compte notre demande de rétablissement des 354,84 ha d'EBC supprimés formulées lors de l'enquête publique nous avons déposé un recours gracieux le 7 mai 2014. Le maire nous ayant répondu défavorablement, nous avons engagé un recours en annulation du PLU auprès du tribunal administratif.

Permis d'aménager à Espeluche : le maire a autorisé un lotissement dont la surface est inférieure à la surface minimale fixée par le PLU. Comme il y aura des problèmes d'évacuation des eaux pluviales dans une nappe peu profonde la FRAPNA a déposé auprès du maire le 30 juillet 2014 un recours gracieux qui n'a pas obtenu de suite favorable. Un recours en annulation du PA auprès du tribunal administratif a été déposé le 24 octobre.

Respect du PLU de La Bâtie Rolland : la FRAPNA a conseillé des habitants dans leurs démarches auprès de la mairie pour mettre fin à l'occupation illégale par une entreprise d'un terrain situé en zone N.

Décharge de matériaux inertes à Châteauneuf de Galaure : dans le cadre de l'instruction de ce projet, la FRAPNA a participé à la consultation du public. Elle a dénoncé la non-conformité de ce projet avec le PLU et ses conséquences sur l'environnement. Le projet n'a pas été autorisé.

Extension d'un camping à Châteauneuf de Galaure sur une zone humide : le groupe local est très vigilant dans le cadre de la révision du PLU.

Carte communale d'Aix-en-Diois : Le 10 octobre 2013, suite au recours de la FRAPNA Drôme, le tribunal administratif a décidé que l'ouverture à l'urbanisation ne pouvait pas être autorisée par la carte communale d'Aix-en-Diois au lieu-dit Le Moulin. La commune ayant fait appel, la FRAPNA avec son avocate ont du de nouveau construire un mémoire en défense pour la cour d'Appel. Le jugement du Tribunal administratif sera heureusement confirmé début 2015.

Communication

Site : <http://www.frapna-drome.org/index.php/preserver-eau-terres/terres>

Les *épines* ont permis de communiquer sur ces différentes affaires



178 FRAPNA au tribunal.pdf

Perspectives

En l'absence de contrôle de légalité par le préfet, la FRAPNA ne peut pas remplacer les services de l'Etat.

La mobilisation citoyenne est plus que jamais nécessaire pour dénoncer les infractions au code de l'urbanisme et au code de l'environnement, bloquer les projets inutiles, démesurés et coûteux. La FRAPNA ne peut agir seule sans des soutiens locaux capables d'agir et d'investir financièrement dans les recours nécessaires. La FRAPNA continuera à défendre la protection des zones agricoles et naturelles en liaison étroite avec les adhérents concernés. Pour le SCoT du Grand Rovaltain Ardèche-Drôme, le nouveau comité syndical a décidé de revoir le projet arrêté précédemment. Ses objectifs sont une hypothèse de population plus basse mais avec une consommation d'espace équivalente car les densités de construction seront plus faibles. Ils sont d'ores et déjà inacceptables pour nous. La mobilisation de tous les adhérents pour arrêter l'étalement urbain sera primordiale pour la prise en compte de nos positions.

Les recours engagés seront poursuivis car les communes doivent prendre en considération nos observations et nos demandes, et engager un dialogue avec les protecteurs de la nature.

Disposer d'une eau de bonne qualité

Historique

Depuis son origine la préservation de la ressource en eau sur tous ses aspects : milieu, qualité, quantité est un dossier prioritaire de l'association. Pour mémoire, en 1991, la FRAPNA dénonce une pollution à l'arsenic sur une nappe phréatique située à St Peray ; en 2005 elle fait imposer une protection du captage des Jabelins à Romans avant la réalisation de travaux d'infrastructure routière.

On retrouver les actions de l'association dans différents domaines pour :

- préserver les zones humides,

- valoriser les ripisylves,
- améliorer l'état des rivières,
- lutter contre les dépôts de déchets illégaux,
- protéger les captages,
- lutter contre la pollution contre les pesticides
- participer aux commissions et groupes de travail de toute nature.

La FRAPNA Drôme participe aux différentes commissions départementales de l'eau, aux contrats de rivières, aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux...

Actions 2014

Le CenterParcs des Chambaran : depuis 2011, la FRAPNA Drôme a dénoncé le projet de Center Parcs sur les Chambaran. En 2014, les drômois ayant été écartés de toutes les instances de concertation liées à ce projet, nous avons découvert l'ampleur de son impact sur l'eau et particulièrement sur les ressources de notre département. Nous avons alimenté l'enquête publique « loi sur l'eau » en mai 2014. Malgré l'avis défavorable unanime de la commission d'enquête, le préfet de l'Isère a autorisé au titre de la loi sur l'eau la réalisation de ce centre touristique. Malgré l'avis défavorable du CNPN, il a également autorisé la destruction d'espèces protégées. Le dossier ayant une portée régionale et la FRAPNA Drôme étant déjà engagée dans plusieurs affaires juridiques, c'est la FRAPNA Région qui a engagé des recours en annulation pour ces deux autorisations. La demande de référé suspension sur la destruction des espèces protégées a été rejetée par le TA. Si les adhérents de la FRAPNA Drôme ont contribué à alimenter ce dossier, l'action de la FRAPNA Région pilotée par la FRAPNA Isère n'a malheureusement pas toujours été lisible. La FRAPNA Drôme a travaillé avec les autres acteurs de la société (pêcheurs, consommateurs, citoyens) pour dénoncer les impacts négatifs du projet sur l'eau drômoise (nappes et rivières).

Pesticides : La FRAPNA s'est opposée à une demande d'épandage aérien de pesticides sur des vignobles et a demandé le retrait du dossier de la séance du CODERST du 22 mai. Comme chaque année, la FRAPNA aura diffusé ses outils pour que les collectivités et les particuliers n'utilisent plus les pesticides.

Le captage de la Vesque à Puygiron : depuis 2011 la FRAPNA se bat pour la protection de ce captage. Un arrêté préfectoral du 8 décembre 2009 a institué les périmètres de protection. L'exploitant de la carrière située dans le périmètre de protection rapprochée a obtenu le 30 octobre 2014 l'annulation par la Cour Administrative d'appel de cet arrêté au motif de l'insuffisance de l'évaluation économique de cette protection sur son activité. Parallèlement, la FRAPNA a demandé au TA l'annulation de l'arrêté préfectoral du 6 juin 2014 autorisant la poursuite de la carrière le 28 octobre avec une demande de référé suspension. Celui-ci a été rejeté par le TA le 24 novembre 2014. Une manifestation organisée par la FRAPNA et Puygiron Nature Environnement le 17 juillet a réuni 50 personnes qui ont enterré la protection du captage, en réaction à la poursuite de l'exploitation de la carrière.

Le PLU de Puygiron : en réponse à notre recours, le tribunal administratif a annulé partiellement le 18 novembre 2014 ce PLU. La conséquence est que la zone du PLU concernant la carrière est supprimée. Le 23 décembre, l'entreprise Roffat dépose un recours juridique contre la FRAPNA en tierce opposition estimant qu'elle aurait dû être appelée et représentée au Tribunal administratif lors de la séance au terme de laquelle a été rendue la décision qui aurait préjudicié à ses droits. A suivre...

Eau de Bourg les Valence : dans des communiqués de presse du 4 avril et du 14 avril la FRAPNA a alerté la population sur le taux élevé de nitrates (supérieur au taux réglementaire de 50mg/l) de l'eau de cette commune. Une solution de dilution de cette eau non conforme par l'apport de l'eau d'un pompage dans la nappe du Rhône a fait baisser le taux de nitrates pour le rendre conforme. Mais cette technique est pour la FRAPNA non durable à long terme. Elle ne devrait être que provisoire. La FRAPNA a soutenu les propositions d'Agribiodrôme pour un changement de pratiques agricoles et privilégier le préventif au curatif.

SAGE de la Molasse miocène du Bas Dauphiné et des alluvions de la Plaine de Valence : son étude a enfin démarré. La FRAPNA siège à la Commission locale de l'eau et au bureau. Lors de la réunion de la CLE du 15 octobre 2014, les FRAPNA Drôme et Isère, la Fédération de la Drôme pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, les Confédérations du logement et du cadre de vie Isère et Drôme ont déposé une motion demandant la réalisation d'une étude spécifique des impacts du CenterParcs de Roybon sur la nappe. Cette demande a mis en fureur les représentants des collectivités iséroises. Une réunion du bureau de la CLE sur ce point a été annulée.

SAGE de Bièvre Liers Valloire : nous avons participé à quelques réunions, mais nous n'avons plus de représentant.

Restauration des captages des Couleures et des Tromparents à Valence : considérés comme des captages prioritaires, nous participons au COPIL.

SAGE de la Drôme : notre représentant a participé à toutes les réunions de la commission locale de l'eau qui donnera son avis sur le schéma directeur 2016-2021.

5^{ème} programme d'action nitrates : depuis 1996 quatre programmes successifs sans résultats notoires. Le 5^{ème} programme régional prévoit pour la Drôme l'allongement de la liste des captages prioritaires et des communes classées en zone vulnérable. Si les services de l'Etat se réjouissent de cette nouvelle liste, elle signifie clairement que la situation ne s'améliore pas et que de plus en plus de captages sont pollués. La FRAPNA a dénoncé cette situation, mais une nouvelle « usine à gaz » a été mise en place pour imposer des mesures aux agriculteurs sans tirer la leçon de l'inefficacité de celles des précédents programmes.

Contrat de milieu Roubion-Jabron-Riaille : Le dossier préalable du contrat a été validé le 05 décembre 2012 et le comité de rivière a été créé par arrêté préfectoral du 22 juillet 2014. Notre représentant participe aux travaux de ce comité.

Pollution de l'Ouvèze : en 2014, cette rivière a emporté une partie de l'ancienne décharge communale de Buis les Baronnies. Cette décharge étant abandonnée, le site aurait dû être remis en état. Trop cher pour les collectivités qui renvoient la balle à l'administration... Des adhérents locaux se sont mobilisés, une plainte a été déposée au tribunal. L'affaire aurait dû être portée par un avocat, mais comment financer un dossier supplémentaire ? La situation a été dénoncée dans la page « agir ensemble » du numéro 176 des *épines*. L'association s'est exprimée en CODERST en votant contre les travaux d'urgence très insuffisants pour régler la situation.

Contrat de rivière Joyeuse Chalon Savasse : la FRAPNA siège au COPIL chargé de la réalisation des actions de ce contrat 2013- 2017.

Conférence départementale de l'eau : sa commission de gestion quantitative s'est réunie les 25 juin et 10 juillet pour mettre en œuvre l'arrêté sécheresse.

Les mares de Bachassier : la FRAPNA est représentée au COPIL.

Canaux de Valence : la FRAPNA a travaillé à valoriser ce patrimoine naturel depuis de nombreuses années. Notre association fédérée « Les canaux de Valence, Biodiversité au fil de l'eau » est l'interlocuteur de la ville.

Communication

Site : <http://www.frapna-drome.org/index.php/preserve-eau-terres/eau>

Plusieurs communications ont été diffusées dans les épines drômoises et dans les médias :



178 Chambaran l'erreur.pdf



179 Center Parcs en force.pdf



Communiqué de presse de la FRAPNA



177 Eau Bourg-les-Valence.pdf



177 Agriculture bio et eau.pdf



176 Pollution de l'Ouveze.pdf

Perspectives

L'eau, c'est la vie. Dans le contexte actuel de dérèglement climatique la protection de l'eau sous toutes ses formes est un enjeu non négociable.

La FRAPNA agira pour que les études des deux SAGE aboutissent rapidement. Les procédures juridiques concernant le captage de Puygiron seront poursuivies et ce d'autant plus que le carrier n'a pas mis en œuvre les mesures de protection édictées par l'arrêté préfectoral.

Notre représentation dans toutes les instances traitant de l'eau doit être renforcée.

Nous publierons un dossier sur l'eau dans la Drôme dans un numéro des *épines* inventoriant les différents problèmes de notre département au niveau qualitatif et quantitatif.

IV. Pour agir ensemble

1) Fabriquer et lire les *épines*, les mails, le site internet, et autres communications...

Historique

Les *épines drômoises*, c'est la revue trimestrielle de la FRAPNA Drôme née en 1984. Partie émergente de l'association, elle fait connaître ses dossiers et ses craintes au public pour mobiliser sur ses objectifs. Cette revue est un travail collectif comme toutes les actions de l'association : 70 personnes participent en moyenne à chaque numéro (les contributeurs avec leurs articles, leurs photos, les relecteurs, les distributeurs qui alimentent les 120 points de vente, tous les membres du conseil d'administration qui amènent pour chaque numéro leurs propositions...).

- La revue permet aux associations fédérées, aux commissions thématiques, aux experts, de s'exprimer.
- Elle permet de déclencher des actions, de communiquer sur ces actions, de permettre la participation de tous.
- Elle est un des lieux de partage des connaissances entre militants.
- Elle recense toutes les dates importantes et les rendez-vous dans l'agenda.
- Elle retrace l'histoire de l'association, permet de garder la mémoire de chaque action pour qu'elle reste un morceau durable du projet de la FRAPNA.

L'ensemble des écrits publiés sur ce support structure tous les travaux de l'association comme on peut le constater dans les rapports d'activité annuels.

Les *épines* ponctuent chaque saison avec 4 numéros par an (tirage à 2500 exemplaires). Les invendus des années précédentes sont toujours diffusés gratuitement pour faire connaître l'association. La communication papier est complétée depuis plusieurs années par le site Internet.

La FRAPNA utilise aussi les mails pour dialoguer avec ses adhérents, elle envoie régulièrement des communiqués de presse aux différents médias locaux (26 communiqués en 2014), et participe à plusieurs émissions de radio chaque année (partenariat avec RCF pour l'émission C dans l'air).

Actions 2014

Les supports de communication de la FRAPNA sont participatifs, permettent la mutualisation des compétences, créent du lien entre les adhérents. Ce n'est pas une information descendante à sens unique, c'est une animation conviviale de réseau. Cette orientation s'est encore accentuée depuis 2013. Le planning de l'élaboration de chaque numéro est connu un an à l'avance et tous les adhérents et sympathisants peuvent participer.

Si Internet semble faciliter la communication, la FRAPNA Drôme choisit délibérément de ne pas en abuser. L'association souhaite que les adhérents et sympathisants se parlent et se rencontrent. Elle est attachée à la diffusion sur support papier de sa revue. Elle utilise un site et les mails, mais refuse de s'inscrire dans la logique des réseaux sociaux : « 10 000 amis, pas un seul pour aider à mon déménagement... ». La qualité de la relation doit rester une priorité pour espérer construire ensemble une société harmonieuse où l'on préserve la nature.

En 2014 comme précédemment, la communication de la FRAPNA à travers ses différents supports se veut complète. Elle redonne aux adhérents la responsabilité de s'investir ou non dans les actions et dossiers présentés. L'objectif est de permettre à tous les adhérents de dire « nous » en décrivant l'avancement de l'association dans ses réussites et ses difficultés.

Les épines : la revue a été tirée à 2500 exemplaires sur 4 numéros, un par saison. Pour chaque numéro, 650 exemplaires ont été envoyés aux abonnés, de 900 à 1400 exemplaires sont vendus dans 120 points de vente alimentés par les adhérents. Les articles et dossiers sont directement issus du travail de l'association. Ils sont classés dans la revue selon l'architecture du projet associatif et de ses 4 piliers repris dans les surtitres. Les sujets développés émergent en fonction de l'actualité, mais aussi de l'envie et de la compétence des adhérents. Ils sont présentés au conseil d'administration et mis en œuvre dans chaque numéro par la commission journal qui se réunit régulièrement deux fois par trimestre. Aidé par les adhérents, le rédacteur en chef recherche et contacte les contributeurs puis rassemble textes et illustrations. Il aide à la rédaction ou rédige certains articles qui décrivent les positions et actions de l'association. La directrice de publication valide le travail, contribue à raccourcir, parfois réécrire les articles, rechercher des titres pour que le numéro raconte une histoire cohérente et équilibrée, laissant une place à chacun. Deux dessinateurs proposent à chaque numéro deux dessins originaux en relation avec les articles. Pierre Ballouhey propose une page d'humour, Claudine Banissi réalise un dessin naturaliste renouant avec la tradition. La trésorière contacte les partenaires qui participent au financement des *épines* (encarts). La relecture des articles est assurée par une équipe de volontaires et le numéro est mis en page par notre infographiste, Guy Comte, avant d'être acheminé chez l'imprimeur, les Impressions Modernes à Guilhaud-Granges. Les adhérents participent nombreux à la mise sous pli, puis à la diffusion du numéro dans les points de vente. Le site Internet est régulièrement actualisé pour mettre à jour et compléter les informations de la revue.

Tout le mouvement participe pour faire vivre *les épines*.

Le site internet a un secteur consacré aux épines, pour les faire connaître ou proposer des compléments d'information : <http://www.frapna-drome.org/index.php/agir-ensemble/notre-revue/les-epines-dromois>

Le site internet www.frapna-drome.org

Le site Internet de la FRAPNA Drôme s'articule toujours autour des quatre piliers de l'association : Sortir de la boulimie énergétique, Considérer autrement la nature, Préserver l'eau et les terres, Agir ensemble. Chacun de ces piliers a été alimenté durant l'année.

Les calendriers transmis par nos associations adhérentes ont été régulièrement mis en ligne, ainsi que les sommaires et ressources complémentaires des nouveaux numéros des *Épines* drômoises. Le site permet ainsi à chacun de pouvoir être informé en continu des dernières actualités, complétant le média papier des *Épines* drômoises.

En 2014, nous avons atteint une moyenne de 900 connexions par mois sur notre site. La durée moyenne passée lors de chaque consultation s'élève à près de 2 minutes, ce qui représente un temps conséquent pour le web. Ce chiffre dénote que le site est utilisé comme support ressource. L'internaute vient y puiser des informations de fond.

Plus de 17 % des visiteurs sont des habitués, qui viennent plusieurs fois dans l'année et ont tendance à naviguer plus de temps que la moyenne sur le site. Il s'agit d'une donnée encourageante, qui montre que les sympathisants et adhérents savent se saisir de cet outil pour être un acteur mieux informé au quotidien.

Cette année, la thématique des Chambaran, ainsi que la page « Sortir ses terrains d'une ACCA » ont été particulièrement consultées.

Mails

C'est une autre façon d'informer les adhérents : les messages électroniques synthétiques et personnalisés sont envoyés aux adhérents tout au long de cette année pour les informer de la vie de l'association : mobilisation, chantiers, réunions, manifestations, animations ...

La FRAPNA Drôme limite volontairement ses envois mails pour éviter de surcharger les adresses avec des informations qui ne seront pas lues. En 2014, 40 messages ont été envoyés. L'efficacité du support ne doit pas rendre la communication anonyme, chaque mail est adressé individuellement et toutes les réponses sont traitées une par une.

Perspectives

Dans ses orientations, l'association définit ainsi ses engagements : La FRAPNA Drôme veut sortir du « toujours plus », « toujours plus vite ». Elle veut contribuer à la construction d'une société écologique durable, mondialement solidaire, fondée sur la recherche du bonheur, la qualité des relations humaines, l'équilibre avec la nature, et le temps retrouvé.

L'ensemble des supports de communication de la FRAPNA Drôme devront continuer à poursuivre cet objectif visant à agir ensemble, à l'inverse d'une communication commerciale basée sur l'individualisme. L'écrit est prioritaire pour que toutes les actions soient partagées, transmises et durables. Il faut que tous les acteurs de la FRAPNA continue à alimenter cette mémoire.

2) Participer à la vie de l'association : CA, AG, groupes locaux, manifestations, fête des adhérents, sorties nature...

Historique

La FRAPNA Drôme poursuit son action depuis 38 ans et s'appuie sur l'initiative citoyenne. Elle est indépendante, réactive, gérée localement et porteuse d'alternatives.

Elle a délibérément fait le choix d'une organisation légère, peu onéreuse et alimentée principalement par des bénévoles coordonnés par un salarié.

Actions 2014

Ouverture : le projet de l'association est imprimé sur tous les bulletins d'adhésions et précise l'engagement de chacun dans les actions de la FRAPNA. Chacun est invité à participer en s'inscrivant dans des rubriques à remplir au bas du formulaire d'inscription. Les épines drômoises ont publié en été une page appelant les lecteurs à faire le choix d'une mission précisée dans une liste avec un coupon réponse.

AG exercice 2013 : Elle s'est réunie à la MJC de Fontbarlettes, a réuni une cinquantaine de personnes qui représentaient 162 votants. Cette assemblée générale a été particulièrement importante car elle a réaffirmé son exigence de ne demander des subventions que sur le projet associatif annuel en 4 piliers et non sur des actions décidées par les financeurs. Le rapport financier a été adopté par 160 « pour » et deux abstentions. Le rapport d'activité et les orientations ont été adoptés à l'unanimité. L'AG a voté deux motions, « la nature n'est pas à vendre » et « pour sauver les associations indépendantes ». Un compte rendu a été diffusé dans les épines drômoises de l'été ; tous les rapports, motions et orientations sont à disposition sur le site internet.

Conseil d'administration : 11 conseils d'administration ont fait vivre l'association. Les administrateurs participent aux réunions qui ont lieu le premier lundi de chaque mois, à l'exception du mois d'août. Des places restent disponibles, cette instance qui dirige le mouvement entre deux AG doit être forte. Elle est intéressante car elle permet à tous les participants de comprendre et de participer aux décisions. C'est aussi un moment de convivialité

qui se termine toujours par un repas partagé. Les dates des CA sont publiées sur le site et dans les épines, tous les adhérents sont invités à participer en se signalant au préalable.

Bureau : 45 réunions ont eu lieu chaque lundi matin, pour la gestion quotidienne de l'association et pour la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration. Les 5 membres du bureau ont participé régulièrement avec le directeur.

Participation à l'URF : un des deux représentants de la FRAPNA Drôme désignés par le CA s'efforce de participer aux réunions du CA de l'URF. En 2014, le bureau de l'URF a demandé aux administrateurs de voter contre la demande de subvention de la FRAPNA Drôme qui n'a donc pas été transmise au Conseil régional. Le CA de la FRAPNA Drôme est très inquiet de la fragilité financière de l'URF et de certaines sections départementales. Le projet de l'URF est trop centralisé, trop éloigné des adhérents et dépendant de partenariat pouvant entraver sa liberté d'action. Malgré des demandes répétées depuis plusieurs années, il n'a jamais été possible de disposer des comptes consolidés et validés par un expert de toutes les sections.

Fête des adhérents : la 2^{ème} édition a eu lieu à Pont en Royans le 18 octobre. C'était un temps convivial entre rencontres et balades dans la nature.

Activités valentinoises : En 2014, un groupe d'adhérents de la FRAPNA a pu mettre en route un jardin collectif démonstratif dans le parc des Trinitaires. Il faudra convaincre la nouvelle municipalité.

La gestion de l'association au quotidien : tous les coûts de la structure ont été réduits. Des bénévoles, coordonnés par le directeur, se sont répartis les tâches administratives : saisi des adhésions et des tournées des épines, traitement des mails et du courrier, facturation et paiement des factures, suivi des kiosques et des partenaires... La tâche est lourde pour tous et pour le directeur qui reste le contact des adhérents et partenaires, travaille sur le fond des dossiers et sur l'organisation administrative. Cette organisation qui s'améliore régulièrement est à enrichir et à renforcer pour être pérenne (et transmissible). La comptabilité est désormais saisie par le cabinet comptable qui établit les rapports financiers annuels et fiches de paye. Le site internet est entretenu par une salariée sur un très petit temps partiel de trois heures hebdomadaires.

Groupes locaux de Nyons, Chateauneuf et Tournon : le groupe local de Tain-Tournon fonctionne régulièrement. Celui de Nyons a été très actif en 2014. Un nouveau groupe s'est constitué à Châteauneuf de Galaure.

TAFTA : L'association s'implique dans les grands débats de société. En 2014, elle a participé à la création du Collectif Stop TAFTA (zone de libre-échange transatlantique, Transatlantic Free Trade Area).

Collectif des Associations Citoyennes : Depuis 2012, la FRAPNA participe aux travaux du Collectif des Associations Citoyennes. Ce collectif est né d'une prise de conscience d'associations de la dégradation dramatique de leurs conditions d'existence et d'une politique qui tend à les reléguer à un rôle de prestataires de services ou de sous-traitants. Depuis, le Collectif a analysé la multitude des dangers qui menacent la vie associative : restriction du régime des subventions, multiplication des appels d'offres, effets de la RGPP, réduction dramatique des financements de l'État et des collectivités, modification du régime des subventions, pressions à la concentration et abandon des petites associations elles-mêmes. Deux réunions ont eu lieu en 2014 à Paris.

Communication

Site : <http://www.frapna-drome.org/index.php/agir-ensemble/vie-de-l-association>



177 Choisir sa mission.pdf



177 AG 21 mars 2014.pdf



178 Groupe Nyons.pdf



179 Groupe Chateauneuf sur Isère



178 Tafta.pdf



177 Collectif associations citoyenn

Perspectives

La FRAPNA Drôme souhaite rester forte et indépendante. Grâce à la mobilisation de ses adhérents, elle ne tombera pas sous la dépendance des financements privés pour gérer des mesures compensatoires ou contribuer au verdissement de l'image des pollueurs. L'association continuera ainsi à véhiculer l'espoir d'une alternative dans un contexte de crise écologique grave. Les évolutions de l'URF vont nous obliger à nous positionner et peut être à prendre des décisions radicales si celles-ci sont en opposition avec nos orientations.

3) Participer aux commissions consultatives :

Historique

La FRAPNA est agréée comme association de protection de l'environnement par la préfecture. A ce titre, elle participe à de nombreuses commissions consultatives départementales et par conséquent fait partie de toutes les commissions locales ayant une incidence sur l'environnement. Tous les représentants de l'association sont exclusivement des bénévoles.

Actions 2014

Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, CDNPS : La FRAPNA a participé aux 6 réunions de 2014.

Commission départementale de consommation des terres agricoles, CDCEA : En 2014, 4 réunions où la FRAPNA a du donner son avis sur 14 projets divers.

Commission départementale d'orientation agricole, CDOA : En 2014, 1 réunion consacrée à la présentation des aides à l'agriculture.

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) : 11 réunions en 2014.

Commission Locale d'Information auprès des Grands Équipements Énergétiques du Tricastin (CLIGEET) : En 2013, 2 réunions.

Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, CDCFS : 3 réunions en 2014.

Commissions diverses : Comités locaux de développement (Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes), comités de gestion des différents sites Natura 2000...

CLIGEET du Tricastin : Commission locales d'information des installations classées : la FRAPNA a participé à la journée inter CLI Rhône-Alpes du 10 octobre

CDESI : une réunion

Comités de ligne : Ils réunissent les opérateurs, les élus, les associations et les usagers. La FRAPNA mobilise ses adhérents pour participer aux deux réunions annuelles de celui de la ligne Valence/ Luc en Diois, de Valence /Montélimar et celui de Grenoble/Valence.

Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur : la FRAPNA participe à sa réunion annuelle.

Comité de suivi des centres d'enfouissement techniques des Grises, de Roussas et de Chatuzange-le-Goubet : les représentants de la FRAPNA ont participé aux réunion de ces comités.

Communication

Voir le site de la FRAPNA : <http://www.frapna-drome.org/index.php/agir-ensemble/commissions-consultatives>

Perspectives

La FRAPNA veut continuer à alimenter les commissions consultatives avec ses militants bénévoles. Ces commissions sont des lieux de débat démocratique, elles ne doivent pas être des lieux de décision entre techniciens. En 2015, l'association continuera à renforcer sa représentation en recrutant des représentants, les formant et les accompagnant dans leur mandat.

4) Utiliser les outils de la FRAPNA Drôme : petits gestes grand changement, sentinelles de l'environnement...

Historique

L'objectif de l'association réaffirmé dès son assemblée générale 2007 est de sortir d'une organisation centralisée descendante pour développer un réseau de personnes qui partent de leur besoin et de leur capacité d'action, pour aller vers une prise en compte de l'intérêt commun.

Actions 2014

La FRAPNA Drôme a souhaité étendre ce fonctionnement à tout son projet associatif. Elle a confirmé ne plus vouloir développer des services dans des logiques de marché et a revendiqué d'être un moyen pour faciliter la construction collective.

Sentinelles : la FRAPNA dispose d'un réseau d'adhérents et d'associations répartis sur tout le département. Ces correspondants permettent la mobilisation, la remontée d'information et le suivi de problématiques locales. Pour obtenir plus de remontées de terrain, régulièrement nous invitons le lecteur des *épines* à s'impliquer dans cette action. En 2014, plus de 106 contacts sentinelles ont été pris en compte.

Objet des fiches alertes 2014 :

- Eau : rejets, projets impactant pour l'eau etc. (5)
- Air : brûlage etc. (6)
- Faune : identification d'espèce, animaux blessés, informations etc. (17)
- Atteinte au milieu : quad etc. (11)
- Réglementation : chasse, installations classées, Parc régional etc. Aménagement du territoire : Plan local d'urbanisme, constructions illicites etc. (50 fiches)
- Pollution : Décharges sauvages, pollution lumineuse, pollution visuelle etc. (11 fiches)
- Transversal : éoliennes, barrage, pollution lumineuse etc. (6 fiches)

Site

<http://www.frapna-drome.org/index.php/agir-ensemble/outils>

Perspectives

L'association continuera à encourager la population à s'indigner et à agir.

5) Relayer et encourager les initiatives locales : réseau des associations adhérentes, AMAP, jardins partagés, actions coopératives

Historique

Dans ces orientations, depuis 2007, l'association affirmait : « Les actions de la FRAPNA Drôme permettent de défendre l'intérêt général et de développer des relations entre les individus au plus près de leur territoire, avec une considération globale des enjeux planétaires. Force de propositions, nous continuerons à soutenir les actions qui vont dans le sens de nos valeurs et de nos orientations, en particulier celles initiées par nos associations fédérées ».

Actions 2014

Ensemble participer : les associations adhérentes à la FRAPNA ont renouvelé leur adhésion en 2014. Il restait de nombreux exemplaires du livret « ensemble participer » de l'année précédente, il n'a donc pas été réédité. Les

informations concernant les associations adhérentes ont été actualisées sur le site. Tous les trois mois, un recensement des actions à venir est fait permettant de mettre à jour l'agenda des manifestations sur le site et dans les *épinés*. Une page de la revue est ouverte aux associations. L'activité de l'association « Le Mat » présentant son jardin urbain a été valorisée dans le numéro 178.

Habitat participatif : pour imaginer d'autres façons de vivre et d'habiter en ville, la FRAPNA propose depuis plusieurs années des soirées sur le thème de l'habitat participatif. Un dossier des *épinés* a recensé les expériences drômoises. Cette publication a été suivie d'une réunion d'information le 17 novembre, rassemblant les personnes motivées par ce type de projet.

Economie sociale et solidaire : les *épinés* ont publié la présentation du plan ESSE, animation stimulant les initiatives en économie sociale et solidaire autour d'un nouveau journal, à l'image de l'« Age de faire ». Une réunion a eu lieu à la FRAPNA le 10 juin pour rencontrer les personnes intéressées par cette dynamique.

Autres initiatives locales : La FRAPNA Drôme a participé à l'animation de la foire éco-biologique de Nyons et de Croqu'ons Nature à St Marcel-les-Valence.

Semaine de l'Ecologie au quotidien : la FRAPNA a alimenté le programme de la semaine de l'Ecologie au quotidien avec une proposition d'animation sur Livron autour du nucléaire et une animation sur Valence autour de la biodiversité dans les *épinés* drômoises.

Maison de la Nature et de l'Environnement de Romans : les *épinés* ont communiqué sur l'abandon de la Maison de la Nature et de l'Environnement de Romans par la municipalité. Les adhérents de la FRAPNA à Romans se sont mobilisés pour dénoncer une nouvelle atteinte à la vie associative.

Mobilité douce : les *épinés* ont fait connaître l'initiative d'un groupe de valentinois, Cyclo Team, pour proposer un nouveau mode de déplacement non-polluant en ville à disposition des personnes âgées.

Communication

Site : <http://www.frapna-drome.org/index.php/agir-ensemble/vie-de-l-association/associations-federees>



178 Le Mat
Valence.pdf



179 Habitat
participatif.pdf



177 Plan Esse.pdf



179 Ecologie
quotidien.pdf



178 Maison de la
Nature Romans.pdf



178 Tricycle.pdf

Perspectives

La FRAPNA continuera à être une plate-forme de démarrage et d'échange pour toutes les initiatives qui vont dans le sens de nos valeurs et de nos orientations.